

MONSIEUR LE MAIRE

Proposition de dénomination du Pont Bacalan Bastide. Avis.

Monsieur Alain JUPPE, Maire, présente le rapport suivant :

Compte tenu de l'état d'avancement du chantier du futur pont levant qui reliera les quartiers de Bacalan et de la Bastide, il m'est apparu opportun de débattre au sein du conseil municipal du nom à donner à cet ouvrage, emblématique de l'évolution urbaine de la Ville et de l'agglomération.

Je propose ainsi que cet ouvrage reçoive le nom de Jacques Chaban-Delmas.

Je vous invite à exprimer votre avis sur cette proposition.

M. LE MAIRE. -

Mes chers collègues, vous voyez chaque jour progresser le chantier du pont Bacalan Bastide. Les quatre pylônes en Garonne sont aujourd'hui à peu près achevés. Ils ont en tout cas atteint leur taille maximum. Les tabliers de part et d'autre de ces pylônes sont également posés.

Il reste à installer la travée centrale. Je parle sous le contrôle de Jean-Charles BRON qui suit au titre de la CUB ce dossier jour après jour.

Je pense que ce sera un magnifique ouvrage qui marquera de manière monumentale et solennelle l'entrée du Port de la Lune entre le pont d'Aquitaine et le pont de Pierre.

C'est aussi un ouvrage qui, je l'espère, va considérablement améliorer la vie quotidienne de nos concitoyens, celle de tous ceux en particulier qui ont à franchir la Garonne rive droite ou rive gauche dans un sens ou dans l'autre quotidiennement.

La question se pose donc maintenant de la dénomination de ce pont. Vincent FELTESSE a pris la semaine dernière une initiative personnelle qui a consisté à proposer le nom de Toussaint Louverture dont tout le monde connaît ici l'histoire. Nous en avons parlé lors du dernier Conseil de la Communauté Urbaine.

Je vous rappelle que cet ouvrage est situé entièrement sur le territoire de la Ville de Bordeaux et que donc il revient à notre Conseil Municipal, le moment venu, d'arrêter une décision définitive.

J'ai pour ma part proposé à la suite de l'initiative du Président de la Communauté Urbaine le nom de Jacques Chaban-Delmas pour des raisons qu'il n'est peut-être pas besoin de développer très longuement.

Jacques Chaban-Delmas a été Maire de notre ville pendant 47 ans. Il l'a profondément marquée de son empreinte : le quartier du Lac, Mériadeck, le pont d'Aquitaine, beaucoup d'autres réalisations encore. Et il a laissé dans la population bordelaise un souvenir très fort, un attachement très profond.

Il a été aussi un homme de la Résistance, un gaulliste. Il a été Premier Ministre, Président de l'Assemblée Nationale. C'est donc un personnage qui a une dimension française nationale, mais aussi européenne et internationale.

J'ai donc pensé qu'il était bon de pérenniser sa mémoire dans Bordeaux.

Le stade ex-Lescure porte encore son nom, mais le statut de cet équipement peut évoluer dans les années qui viennent. Le nouveau stade ne portera pas le nom d'un personnage lié à l'histoire de Bordeaux puisque les règles du partenariat public/privé feront que l'un des partenaires de cette opération lui donnera son nom, sans doute un nom commercial, donc il faut réfléchir à un site emblématique de Bordeaux qui puisse perpétuer la mémoire de Jacques Chaban-Delmas.

J'avais pensé au moment de la mort de Jacques Chaban-Delmas à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, Michel Sainte-Marie en était pleinement d'accord ; et puis nous n'avons pas pu concrétiser ce projet pour des raisons essentiellement bureaucratiques, les procédures à mettre en œuvre pour rebaptiser un aéroport ont semblé trop difficiles et trop coûteuses. On l'a pourtant fait pour Roissy Charles de Gaulle, mais on n'est pas arrivé à le faire pour Bordeaux-Mérignac Jacques Chaban-Delmas.

Il faut donc trouver une autre solution. C'est la raison pour laquelle j'ai fait cette suggestion qui a recueilli déjà le soutien et l'approbation de très nombreux Bordelais.

D'autres propositions ont été faites, outre Toussaint Louverture, Sousa Mendès, Bacalan-Bastide, d'autres encore viendront très certainement. Je pense qu'il est bon de se donner un peu de temps pour en discuter calmement sans en faire du tout un sujet de polémique. Il est normal que les Bordelais s'intéressent à cette question puisque ce pont va être extrêmement visible, qu'il sera quotidiennement fréquenté par des dizaines de milliers d'entre eux et que son nom est donc tout un symbole.

Aujourd'hui nous allons échanger nos points de vue aux uns et aux autres. Je me propose ensuite de saisir la commission qui est chargée de la dénomination de nos espaces publics dans Bordeaux, la commission Viographie qui est présidée par Jean-Louis DAVID et qui comporte des représentants des différents groupes de notre Conseil Municipal.

J'envisage ensuite de demander aux maires adjoints de quartier de consulter les 8 conseils de quartier de Bordeaux pour leur demander leur avis, et lorsque nous aurons recueilli l'ensemble de ces avis le moment viendra de délibérer au mois de juillet si possible.

Voilà dans quel esprit cette proposition est faite.

Je voudrais ajouter que Toussaint Louverture est évidemment un personnage important de l'histoire de l'humanité, puisqu'il a été un des tout premiers à se dresser contre l'esclavage. Il a été Général de la République Française, ne l'oublions pas, même si sa fin de vie a été plus tragique puisqu'il l'a terminée en prison dans un fort français.

Il a peu d'attache avec la Ville de Bordeaux, sauf que son fils Isaac est mort à Bordeaux en 1854.

Nous avons honoré la mémoire de Toussaint Louverture d'abord en donnant son nom à un très bel emplacement le long des berges de la rive droite, le square Toussaint Louverture, avec un buste de Toussaint Louverture qui donc rappelle sa mémoire.

Et dans le cadre de ce travail de mémoire que j'avais souhaité faire à Bordeaux, alors qu'il n'avait pas été fait pendant trois siècles, nous avons, je le rappelle, ouvert dans notre Musée d'Aquitaine plusieurs salles consacrées à l'histoire bordelaise au 18^{ème} Siècle, et tout particulièrement à la traite négrière.

Cette présentation est magnifique, je crois qu'on peut le dire, sans aucune espèce d'ambiguïté ni de culpabilité. Tout est présenté avec beaucoup de sincérité et beaucoup de force. Je pense que vous avez tous visité ces salles qui ont un succès considérable. Ce sont les salles du Musée d'Aquitaine qui sont je pense les plus visitées, notamment par beaucoup de groupes scolaires qui avec leurs enseignants viennent là s'informer sur ce qu'a été le 18^{ème} Siècle bordelais tout particulièrement, c'est-à-dire un siècle de traite négrière.

Donc de ce point de vue je pense que nous sommes bien d'accord pour partager cette volonté de regarder en face notre passé et de ne pas occulter aucun de ses aspects, tout particulièrement celui de ce 18^{ème} Siècle qui est souvent présenté comme l'âge d'or bordelais mais qui porte aussi une tache sur notre histoire collective.

Voilà ce que je voulais dire.

Peut-être Dominique DUCASSOU voulait-il ajouter un mot sur certains aspects de cette question ?

M. DUCASSOU. -

Monsieur le Maire, vous faisiez état il y a quelques instants des ces salles du 18^{ème} Siècle qui ont été ouvertes lorsque a eu lieu à Bordeaux la manifestation nationale du 10 mai il y a quelques années de cela.

Ces salles sont extrêmement visitées par le public bordelais, les scolaires comme vous le disiez, mais bien au-delà par des personnes qui viennent à Bordeaux et qui analysent l'histoire de cette ville. Il n'y a qu'à regarder l'ouvrage consacré aux visiteurs pour constater la satisfaction des publics en découvrant ces salles qui ont été réalisées grâce à un travail d'historiens, sans repentance, traduisant la réalité de ce qu'était cette histoire de la traite, de l'esclavage et des abolitions à cette époque. Donc c'est unanimement salué au niveau national et international.

Par ailleurs le Musée d'Aquitaine, qui est tout à fait dans sa fonction en accueillant ces salles, participe tous les deux ans à un colloque organisé par des groupes de recherche sur les traites et les abolitions, associant des historiens de Bordeaux 3. Et comme c'est tous les deux ans, en alternance il y a une exposition. Cette année il s'agissait d'une exposition autour du travail de William Wilson présentant des tapisseries réalisées par des artisans du Bénin qui traduisent un peu cette histoire de l'esclavage et des relations entre Bordeaux, l'Afrique et les Amériques.

M. LE MAIRE. -

Merci. Je voudrais rappeler aussi, pour bien montrer que ce n'est pas l'histoire de l'esclavage qui est ici en cause, ce moment d'intense émotion que j'avais vécu le 10 mai 2008 sur les quais de Bordeaux à l'occasion de la première commémoration lors de la Journée de l'Esclavage avec Madame Michaëlle JEAN qui était à l'époque Gouverneur Général du Canada. Née en Haïti, elle avait commencé son discours par cette phrase extrêmement émouvante :

« Moi, arrière, arrière, arrière petite-fille d'esclave je suis ici sur les quais de Bordeaux, ville négrière au 18^{ème} Siècle (...) ».

C'était une façon de bien montrer que le travail de mémoire avait été bien accompli.

J'ouvre maintenant un débat là-dessus, qui, je le rappelle, n'aboutira pas pour aujourd'hui à un vote. Donnons-nous le temps de la réflexion.

M. HURMIC

M. HURMIC. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous sommes tout d'abord heureux que le débat que nous allons mener ne débouche pas sur un avis officiel de la Ville de Bordeaux car en ce qui nous concerne nous considérons que le jeu est encore extrêmement ouvert.

Nous souhaitons simplement qu'aujourd'hui soient lancés les termes d'un débat qui ne concerne pas d'ailleurs que les membres de notre Conseil Municipal mais qui je crois passionne l'ensemble des Bordelais. J'ai vu que notre quotidien régional Sud-Ouest dans ses colonnes trouve bien que la concertation autour du nom de ce pont est effectivement l'affaire des Bordelais et de tous les Bordelais, même si juridiquement et politiquement le dernier mot reviendra in fine au Conseil Municipal de Bordeaux qui devra conformément aux textes légaux se prononcer sur le nom du futur pont.

Nous ne souhaitons pas participer à un débat qui consisterait à opposer deux mémoires tout aussi respectables d'ailleurs l'une que l'autre à des titres divers. Nous ne souhaitons pas que le débat soit figé ne serait-ce qu'autour du nom d'un homme politique. Les deux noms que vous avez prononcés l'ont été à des titres divers.

Pourquoi pas donner le nom d'un homme de lettres ? Bordeaux est aussi célèbre pour ses hommes de lettres. Je citerai François Mauriac, mais vous savez qu'il y en a bien d'autres qui méritent d'être honorés encore plus qu'ils ne le sont aujourd'hui par notre ville au moment où la culture littéraire dans notre pays connaît une certaine faiblesse.

Et surtout, Monsieur le Maire, nous considérons qu'aujourd'hui le nom de Jacques Chaban-Delmas est déjà attribué à un bâtiment très emblématique de notre ville, à savoir le stade Chaban-Delmas, ex-stade Lescure.

En 2001 nous avons pris la décision de baptiser désormais le stade Lescure du nom glorieux de Jacques Chaban-Delmas. Nous considérons que dire d'ores et déjà : ça y est, on abandonne ce nom-là, ne nous paraîtrait pas être une très bonne aventure.

Nous considérons qu'en politique aussi la pérennité est un gage de fidélité et que 10 ou 11 ans après avoir baptisé ce bâtiment emblématique il ne nous paraîtrait pas judicieux de le débaptiser au profit d'un autre nom quel qu'il soit.

D'autant plus qu'il n'y a absolument aucune urgence. Vous dites vous-même, Monsieur le Maire, je cite du Alain JUPPE dans le texte, notamment dans le Journal Sud-Ouest du 23 mai 2012 :

« Si le stade Chaban-Delmas n'est plus un stade il faudra trouver le nom de mon prédécesseur à un autre équipement ».

Dont acte. Aujourd'hui vous-même vous mettez un conditionnel. Nous ne savons pas aujourd'hui quel sera le devenir du stade Chaban-Delmas.

Vous avez lancé une concertation. Ne figez donc pas les termes de la concertation d'emblée en disant : de toute façon ça ne sera plus un stade, on en est sûr ; de toute façon il ne s'appellera plus Chaban-Delmas, on en est sûr. Non. Nous considérons qu'à partir du moment où la concertation sur le devenir de ce stade est à ce jour ouverte, c'est très possible que ou bien on conserve un stade, ou même si on ne conserve pas un stade, le futur équipement qui sera peut-être culturel, sportif, que sais-je, pourrait très bien s'appeler Jacques Chaban-Delmas.

Si j'insiste sur ce dernier point, Monsieur le Maire, c'est que j'ai vu que la Ville de Nantes a été placée devant la même problématique que nous. Elle avait un stade Saupin qui a été réhabilité lorsque la Ville de Nantes a construit un nouveau stade. Après sa réhabilitation le stade Saupin à Nantes s'appelle toujours stade Marcel Saupin. Il a certes été réhabilité. Il a certes été transformé. Il connaît une nouvelle vie depuis le mois de novembre 2009 qui concerne très partiellement une activité sportive mais aussi des activités de bureau, un aménagement paysager, etc. Donc là aussi après une concertation ils ont décidé de conserver très partiellement l'équipement initial et ils ont décidé de conserver complètement le nom initial qui avait été donné à ce bâtiment emblématique.

Je pense que ce qui a été fait à Nantes pourrait très bien être reproduit à Bordeaux.

Donc nous considérons que le bâtiment emblématique de la ville qui porte aujourd'hui le nom de votre prédécesseur c'est le stade Chaban-Delmas. Jusqu'à preuve contraire il n'y a pas de raison de débaptiser le monument. C'est la première raison.

Deuxième raison. Vous dites vous-même qu'une concertation complémentaire va être émise. Nous la souhaitons. Nous l'avons demandée depuis longtemps. Il existe une commission de Viographie qui devrait être appelée à se prononcer. Je pense, comme je le disais au début de mes propos, que les Bordelais doivent être associés le plus étroitement possible au futur nom de ce franchissement. Je pense qu'il serait bien que nous nous prononcions ici, que nous ayons le vrai débat prévu par la loi pour donner une dénomination à ce franchissement mais lorsque nous serons en possession des différents avis émis et par la commission de Viographie et par les Bordelais passionnés qui seront consultés sur ce terrain-là.

Voilà les raisons pour lesquelles, Monsieur le Maire, je tenais à vous faire part de notre position aujourd'hui, et surtout du fait que nous ne souhaitons surtout pas, - mais j'ai cru comprendre que ce n'était pas votre position - figer d'une quelconque façon le débat sur le futur nom de ce franchissement.

M. LE MAIRE. -

Merci. Deux observations brèves. Le pont devrait être inauguré à l'automne prochain. Il faudra donc bien décider dans ce laps de temps.

Deuxièmement, dans mon esprit la proposition que j'ai faite n'est pas alternative. Si le stade Chaban-Delmas devait être débaptisé alors cela s'imposerait, mais on peut très bien avoir un pont Jacques Chaban-Delmas et un stade Jacques Chaban-Delmas. Je vous rappelle que mon idée initiale, qui avait d'ailleurs été validée à l'époque, c'était d'avoir à la fois un aéroport et un stade.

M. MAURIN

M. MAURIN. -

Monsieur le Maire, chers collègues, nous sommes un peu étonnés de cette course au baptême et nous sommes un peu désolés qu'on arrive à tenter de séparer des propositions d'hommes qui ont tous deux une importance indéniable dans l'histoire et de l'humanité et de notre pays.

Je rappellerai pour notre part la vocation de ce pont de desserte bordelaise et Communauté Urbaine qui devrait, selon nous, d'abord mobiliser toute notre énergie d'élus et d'institution pour y réussir sa fonction première qui était la promotion des transports collectifs pour relier les deux rives.

Vous savez que la perspective du tram-train s'éloigne. Pour ce qui nous concerne nous continuerons à la porter en exigence sociale et en exigence durable.

Du point de vue de son nom, ce pont doit rester pour nous baptisé Bacalan-Bastide parce que tout le monde l'appelle comme ça en ce moment. C'est un bel hommage à deux quartiers populaires qui ont façonné l'histoire industrielle et industrielle de notre ville.

Ce pont marquerait de manière très claire sa vocation urbaine et uniquement urbaine. Rappelez-vous les débats que nous avons eus ici dans ce Conseil Municipal sur les risques de pont autoroutier.

Concernant les appellations Toussaint Louverture, oui, évidemment il faut que la ville y consacre un peu plus « d'hommages » que simplement le buste sur la rive droite.

Je propose quant à moi de réfléchir à ce que l'ensemble des quais de Bordeaux depuis la promenade Martin Luther King au pont de Pierre jusqu'au futur pont Bacalan-Bastide, portent le nom de quai Toussaint Louverture. Ce sont ces quais rive gauche qui ont connu les bateaux du commerce triangulaire. Une plaque commémorative y est apposée depuis 2006 qui le rappelle. C'est l'endroit le plus fréquenté de la ville. Ce nom d'autant plus offrirait une salubre alternative au risque d'ancrage de quai des Marques pour l'appellation du site. Et dans la continuité de la promenade Martin Luther King ce serait évidemment un beau clin d'œil aux Amériques.

Quant à Jacques Chaban-Delmas, évidemment il faut travailler pour que sa mémoire puisse continuer à vivre à travers des dénominations d'ouvrages prestigieux. Je propose toutefois qu'on attende le sort définitif du complexe sportif dont nous souhaitons voir préserver sa vocation sportive, c'est-à-dire le futur emplacement à la place du stade Chaban-Delmas.

Et enfin, concernant la commission Viographie, vous avez dit que tous les groupes y sont associés. Non, tous les groupes n'y sont pas associés. Il n'y a qu'un seul représentant de l'opposition. Je propose, comme vous l'avez souligné, que tous les groupes y soient associés, au moins pour la partie viographie liée au nom du futur pont levant. Merci.

M. LE MAIRE. -

Sur ce dernier point moi je ne vois aucun inconvénient - M. DAVID examinera cette proposition – pour que s'agissant d'une dénomination tout à fait exceptionnelle un représentant de chacun de groupes soit convié aux travaux de la commission Viographie.

Mme SAINT ORICE

MME SAINT ORICE. –

Je voulais pour ma part, Monsieur le Maire, vous remercier d'avoir bien voulu surseoir à cet ordre du jour et permettre qu'un débat démocratique puisse être mené dans les quartiers, ce dans une atmosphère apaisée que sa politisation précisément ne pouvait permettre.

Ce débat est d'autant plus important et nécessaire à mon sens qu'un collectif d'associations et de personnalités qualifiées du monde des Caraïbes, Antilles, Guyane, Afrique ayant pris le nom de « Collectif Toussaint Louverture » mène une pétition en ce moment afin que ce pont puisse être dénommé pont Toussaint Louverture. Mais la réponse que vous apportez aujourd'hui, Monsieur le Maire, est pour moi un signal positif envoyé à ces associations. C'est tout à votre honneur.

Cependant ce débat, je crois, a eu le mérite d'être un révélateur d'une demande latente qui est que dans cet espace de la Garonne et des Bassins à Flots tout de même assez lié par l'histoire à notre passé négrier, puisse être érigé de manière lisible et visible - donc dans l'espace et dans le temps - un édifice dédié qui pourrait être effectivement ce pont, mais qui pourrait également prendre une autre forme. Des solutions ici ont été étayées, ce qui prouve qu'il y aura effectivement un débat très riche et certainement très constructif.

Je reviendrai si vous le permettez sur ce point à l'occasion de la délibération présentée par Anne BREZILLON sur le subventionnement du mémorial dédié aux Républicains Espagnols, à moins qu'il soit plus opportun peut-être de ramener cette question dans un autre débat ultérieur.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la grandeur de l'hommage rendu aujourd'hui à Jacques Chaban-Delmas serait-elle proportionnelle à l'activité et à la dimension du stade qui porte son nom ? Dans l'incertitude du devenir de cet équipement en disgrâce aujourd'hui, inadapté aux normes imposées par l'UEFA et peut-être voué à la démolition, il est évident que vous souhaitez associer son nom à un autre lieu.

Une statue monumentale à son effigie va être érigée au plus près de la mairie.

Bordeaux n'aurait-elle existé que pendant ou depuis la période où Chaban-Delmas a été le premier magistrat de la ville ?

Avant lui d'autres grands personnages ont marqué l'histoire de Bordeaux. Je citerai :

Ausone, poète latin ; Aliénor d'Aquitaine, Reine de France ; Montesquieu, philosophe mondialement reconnu ; les Girondins, ardents défenseurs de la République ; François Mauriac, prix Nobel de Littérature. Gabriel Delaunay, Résistant, Préfet d'Aquitaine et grand ami de Chaban-Delmas...

(Brouhaha)

MME DIEZ. -

Aussi Toussaint Louverture qui a contribué à l'abolition de la peine de mort.

Pour décider il existe au sein des instances municipales une commission Viographie. Et pourquoi donc ne pas interroger les citoyens bordelais ? Le principe en est acquis. J'ai souvenir de la consultation pour la dénomination de la salle Point du Jour à Bacalan.

Il ne s'agit pas de baptiser une rue ou un square. Devant l'importance de l'ouvrage, pour la clarté et la démocratie locale il est souhaitable que les citoyens bordelais expriment leur choix.

Donnons-nous le temps. Le temps de la concertation. Et ouvrons cette concertation sur la Ville de Bordeaux et pourquoi pas sur la Communauté Urbaine, puisque ce pont, ne l'oublions pas, sera un pont urbain.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme NOËL

MME NOËL. -

Monsieur le Maire, un mot simplement puisqu'une évolution se fait jour quant à la méthode que vous souhaitez mettre en œuvre pour la désignation de ce pont. Il en est bien ainsi.

Effectivement, il nous faut laisser du temps pour approfondir le choix d'une dénomination pour ce pont. C'est important.

Comme vient de l'illustrer le premier échange que nous avons eu et comme l'avait notifié mon collègue HURMIC, le choix d'une personnalité politique et/ou historique laisse ce choix très largement ouvert. On a pu apprécier ceci à l'instant.

Pour ma part, je l'ai indiqué en Conseil Communautaire, je privilégierais une dénomination que je qualifierais de géographique. Je rejoins mon collègue communiste qui privilégiait une dénomination qui fasse référence aux deux rives de Bordeaux, Bordeaux et ses deux rives, donc la nécessité de relier des quartiers importants pour le futur de la ville que sont le quartier Bacalan et le quartier Bastide. C'est une première possibilité qui, à mon avis, mérite qu'on l'examine avec intérêt.

En ce qui me concerne j'en proposerais une seconde qui est celle de faire un rappel puissant à ce qui est de mon point de vue l'âme de la ville : son port, ses quais, la présence du fleuve, donc je privilégierais une dénomination qui rappelle justement cette ouverture vers le large, si je puis dire, la dénomination de pont maritime, pont Porte Océane me semblerait tout à fait adaptée.

Par ailleurs je voulais également indiquer que j'adhère très fortement à la proposition qu'a formulée Françoise Cartron en Conseil Communautaire qui consisterait à rebaptiser le pont d'Aquitaine pont Jacques Chaban-Delmas. Je pense que cette dénomination de pont Jacques Chaban-Delmas pour le pont d'Aquitaine aurait véritablement un sens extrêmement fort puisque c'est un ouvrage d'art remarquable qui a précisément constitué un des grands projets de Jacques Chaban-Delmas.

Cette proposition qui a été faite de Françoise Cartron me paraît extrêmement intéressante. Pour ma part je la soutiens avec beaucoup d'énergie.

Et pour le pont aujourd'hui Bacalan-Bastide il me semble que Porte Océane serait une jolie appellation.

M. LE MAIRE. -

Merci.

Mme PLANTIER.

MME PLANTIER. -

Monsieur le Maire, chers collègues, Mesdames, Messieurs, permettez-moi de vous féliciter d'abord pour la méthode qui a été choisie sur ce dossier qui indique votre volonté d'apaisement et votre sens de la consultation.

Je trouve regrettable d'autre part qu'un enjeu aussi simple, aussi municipal, fasse l'objet de reprise et d'exploitation politique par quelques impétrants fraîchement nommés. Je crois que la diversité n'est pas un enjeu politique. Il ne s'agit pas de la prendre en otage et de nous laisser nous-mêmes prendre en otage par quelques lobbies, quelques groupes d'intérêt. Je crois qu'il faut faire preuve, comme vous l'avez fait, Monsieur le Maire, d'un esprit de responsabilité. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. MARTIN

M. MARTIN. -

Monsieur le Maire, merci. Je voudrais rappeler que ce débat a été initié par une personnalité de la Communauté Urbaine sans aucune concertation et que s'il a lieu aujourd'hui c'est précisément parce qu'on nous a mis sur la table un nom tout à fait prédestiné. Première remarque.

Deuxième remarque, je remercie Mme DIEZ d'avoir confirmé s'il en était besoin la filiation politique qui existait entre le Préfet Delaunay et Jacques Chaban-Delmas. Le nom du préfet est utilisé trop souvent à d'autres fins.

Troisième remarque. Je crois qu'on ne peut pas opposer deux noms de personnalités éminentes. La première, Toussaint Louverture, a été honorée, non pas, mon cher collègue MAURIN, par un buste mais par un square qui est très important, et également par tout ce travail de mémoire qui a été fait dans l'honneur, me semble-t-il, et avec beaucoup de dignité de la part de toutes les composantes bordelaises.

Pour ma part et sans réserve, vous le comprendrez, je milite pour que le nom de Jacques Chaban-Delmas soit attribué à cet ouvrage. Le maire l'a rappelé : Compagnon de la Libération, ce qui n'est pas neutre ; Président de l'Assemblée Nationale reconnu pendant des décades homme d'ouverture, tolérant ; Premier Ministre, l'homme de la « Nouvelle société », et Dieu sait si Bordeaux a été précisément un creuset de mise en place et d'application de cette nouvelle société ; Maire de Bordeaux.

Je crois qu'on a trop souvent oublié dans quel état Jacques Chaban-Delmas avait pris cette ville à son arrivée au sortir de la guerre. Elle était en ruine matériellement, économiquement et moralement. Il lui a rendu d'abord son honneur. Puis il a fait d'elle progressivement une grande capitale, parce que c'était lui aussi un bâtisseur : Mériadeck, le Lac.

N'oublions pas non plus qu'il n'y avait pas d'assainissement à Bordeaux – c'est le coût du tramway lorsqu'il est arrivé – Tous ces chantiers il les a faits.

Je crois que le plus important, Monsieur le Maire, mes chers collègues, c'est ce supplément d'âme que Jacques Chaban-Delmas a apporté tout au long de sa carrière.

Je suis convaincu que nous pourrions nous honorer d'appeler de son nom un pont qui est une passerelle, tout comme Jacques Chaban-Dellmas a toujours été une passerelle entre les deux rives.

Et je n'oublierai pas de rappeler, Monsieur le Maire, que c'est sous votre autorité et avec notre demande que le pont Mitterrand a été construit dans les mêmes conditions, rapprocher la rive droite et la rive gauche.

M. LE MAIRE. -

Merci Hugues. Je voudrais te rendre hommage puisque c'est lorsque tu étais sur ce fauteuil qu'a été lancée la réflexion sur le passé esclavagiste de plusieurs ports français, dont Bordeaux, avec la commission dont tu avais confié la présidence à Denis Tillinac et qui a débouché sur les initiatives que je rappelais tout à l'heure.

Mme BOURRAGUE

MME BOURRAGUE. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, merci. Moi aussi je voulais dire combien je pense que ce pont Bacalan-Bastide devrait naturellement s'appeler pont Jacques Chaban-Delmas. J'ai eu la chance aussi de servir nos habitants avec Jacques Chaban-Delmas. Je pense qu'il ne peut pas être mieux dénommé que par ce nom, comme l'ont dit Hugues MARTIN et vous-même.

M. LE MAIRE. -

Merci.

M. RESPAUD

M. RESPAUD. -

Monsieur le Maire, je ne comptais pas intervenir, mais je crois qu'il y a des arguments que je ne souhaite pas trop entendre.

Le premier argument que vous avez employé, Monsieur le Maire, ainsi que M. MARTIN, c'est de dire, ou de nous faire comprendre que nous en avons déjà beaucoup fait pour Toussaint Louverture - vous avez raison puisqu'on a suivi toute l'évolution de la reconnaissance du passé négrier de Bordeaux depuis une dizaine d'années - et que maintenant ça suffit. Il y en a assez.

Nous ne sommes pas du tout d'accord avec vous. Je crois que l'esclavage est un mal qui existe encore dans le monde, qu'il faut toujours s'en méfier, et que Toussaint Louverture qui a personifié cette lutte contre l'esclavagisme a peut-être d'autres éléments à faire valoir.

Mais là où je suis surpris c'est sur l'insistance que vous avez pour que ce soit le pont Jacques Chaban-Delmas. Je ne remets pas en cause ses qualités que Hugues MARTIN a bien relevées de Maire de Bordeaux de 1947 jusqu'à quasiment 1995. Mais est-ce un honneur pour lui ? Car je vous rappelle, Monsieur le Maire, que Mme BOURRAGUE et M. Hugues MARTIN en 1993, ont – avec moi d'ailleurs – adopté à l'unanimité à la Communauté Urbaine les études que proposait Jacques Chaban-Delmas non pas pour un pont à Bacalan-Bastide, mais pour un pont au droit du cours du Médoc. Et donc s'il y avait un pont à qui on aurait pu donner son nom c'est bien celui que vous n'avez pas voulu c'est-à-dire le pont du Médoc, parce qu'il en avait la paternité.

(Brouhaha)

M. RESPAUD. -

Donc je pense, Monsieur le Maire, qu'effectivement il faut aller vers plus de concertation et de réflexion. Rendre à chacun ce qui lui appartient. En tout cas pas le pont Bacalan-Bastide à Jacques Chaban-Delmas. Je trouve que ça serait lui faire injure, lui qui prônait le pont au droit du cours du Médoc. Merci.

M. LE MAIRE. -

Merci. Avec M. RESPAUD on n'est jamais déçu. Je m'apprêtais à me réjouir que le débat ait eu une certaine tenue, mais on est revenu un peu en dessous du ras des pâquerettes.

Nous allons consacrer le mois de juin à cette concertation, et le moment venu je vous saisisrai d'une proposition de décision.